

C-08-12-2025/16

Département

EURE

Arrondissement

EVREUX

Canton

CONCHES



et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 15/12/2025

SLOW

ID : 027-242700276-20251208-C08122025_16-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :	44
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32
Date de Convocation :	01/12/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Huit Décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président,

Mesdames Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Danielle JEANNE, Sandrine BLONDEAU, Nielle GAUTHIER, Elise COUTURIER, Jeannick LAPEYRONNIE,

Messieurs David SIMONNET, Didier MABIRE, Thierry PINARD, Denis CAVELIER, Olivier RIOULT, Denis LEBLOND, Gérard THEBAUD, Bruno FRICHOT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Marc GARREAUD, Jean-Daniel GUITTON, Jean-Claude DUFOSEY, Ghislain HOMO, Christophe CAPELLE, Thierry LOTHON, Didier BAGOT, Marcel SAPOWICZ, Jacques HAPDEY, Max RONGRAIS, Dany BOUVET

Monsieur Nicolas MARTIN représentant Monsieur Stéphane GUERIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Mesdames Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Laurence CLERET, Sophie JEHENNE

Messieurs Christian GOBERT, Jean-Jacques CHEVALIER, Jérôme BRUXELLE, Serge BOURLIER, Philippe LEFORT, Bruno LEVEQUE, Jacques FAUVEL, Gérard MORIN

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA PASSATION DE CONTRATS CONCERNANT LA FOURNITURE ET L'ENTRETIEN DE VETEMENT DE TRAVAIL, DE VETEMENT DE PROTECTION
ET D'EPI : Avenant n° 1

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que par délibération n° CM-24-02-2025/06, le Conseil Communautaire avait accepté le projet de convention constitutive d'un groupement de commande concernant la passation de contrats concernant la fourniture et l'entretien de vêtements de travail, de vêtements de protection et d'EPI.

Ce groupement de commandes avait comme objectif de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels, en commandant en gros.

Lors de la constitution, le fait que le fournisseur actuel des tuniques du Service d'Aide à Domicile auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) possède un stock conséquent de logos n'avait pas été évoqué.

Or, ce fournisseur ne s'est pas positionné sur ce marché, le Service d'Aide à Domicile, en commandant avec le groupement, va payer de nouveau les logos, entraînant ainsi une charge financière non un gain comme escompté.

En conséquence, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) souhaite se retirer du groupement de commandes.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ **Acceptent** le retrait du CIAS du groupement de commandes constitué par la convention en date du 10 Mars 2025.

↳ **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

Conches, le Onze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq

